



Institut du
**CAPITALISME
RESPONSABLE**

BILAN DES AG 2023

Paris, le 27 juin 2023

Guerre en Ukraine, réforme des retraites, changement climatique, inflation et pouvoir d'achat,... cette année encore la saison des Assemblées Générales n'a pas échappé aux sujets d'actualité qui affectent l'ensemble de la société.

Si les incertitudes et préoccupations des investisseurs, actionnaires, ONG, salariés, se sont manifestées de manière particulièrement explicite en amont et pendant les AG, les dirigeantes et dirigeants des entreprises du CAC40* interpellés se sont appliqués à répondre aux injonctions paradoxales des parties prenantes par des engagements et objectifs précis.

Quels messages ont souhaité adresser les entreprises dans ce contexte ?
Quelle posture ont adopté les actionnaires ?

5 grandes tendances se détachent de la saison 2023 des AG

- 1. Net zéro : le CAC 40* s'engage – cette année encore – sur la décarbonation**
- 2. Raison d'être et engagements ESG : un lien étroit à expliciter**
- 3. Actionnaires : les dirigeants interpellés sur le E..., le S et le G !**
- 4. Mixité, diversité, inclusion : les sujets D&I trouvent leur place en AG**
- 5. Partage de la valeur : on en veut plus !**

Net zéro : le CAC 40 s'engage – cette année encore – sur la décarbonation

100 %

des entreprises du CAC40* ont présenté leur ambition « net zéro »

4

entreprises du CAC 40* ont présenté une résolution « Say On Climate »

Toutes les entreprises du CAC 40 – sans exception – ont présenté en AG des ambitions en matière de lutte contre le changement climatique, et plus particulièrement leur ambition « net zéro ».

Quatre d'entre elles, **TotalEnergies**, **Engie**, **Carrefour** et **Schneider Electric** sont allées un cran plus loin en intégrant – soit volontairement, soit à l'initiative d'actionnaires – une résolution "Say on Climate".

Chez **TotalEnergies** la résolution portant sur le rapport Sustainability & Climate a été approuvée à **88,76%** par les actionnaires tandis que la résolution d'actionnaires - non agréée par le Conseil d'administration - sur les objectifs en matière d'émissions indirectes de scope 3, soumise à un vote consultatif, a été rejetée à **69,56%**.

Autre résolution rejetée, celle d'**ENGIE** à **75,62%**, portant sur la modification des articles 21 et 24 des Statuts sur la stratégie climat.

Enfin, les résolutions « Say On Climate » de **Carrefour** et de **Schneider Electric** ont respectivement été approuvées à **93,34%** et **97,67%**.

Raison d'être et engagements ESG : un lien étroit à expliciter

80 % des entreprises du CAC 40 sont aujourd'hui dotées d'une raison d'être. En 2022, l'ICR avait noté une certaine difficulté à formuler de manière concrète et opérationnelle la raison d'être lors des Assemblées Générales.

En effet, si **61,7 %** des entreprises avaient évoqué leur raison d'être, **un quart d'entre elles** n'avait pas présenté d'engagements concrets en découlant.

Cette année, **76,9 % des entreprises du CAC 40** ayant mentionné leur raison d'être l'ont mise en relation avec leurs enjeux ESG, répondant partiellement aux recommandations du Jury.

Parmi les pratiques les plus remarquables, **5 entreprises** ont présenté leurs **indicateurs de mesure des engagements ESG comme découlant directement de leur raison d'être**.

On peut également noter que **6 entreprises** ont clairement évoqué le lien entre raison d'être et part variable de la rémunération des dirigeants.

76,9 %

des entreprises du CAC 40* ayant mentionné leur raison d'être l'ont mise en relation avec leurs enjeux ESG

Actionnaires : les dirigeants interpellés sur le E..., le S et le G !

41 MIN

de débats en
moyenne
(vs 34min en 2022)

10

entreprises ont
échangé pendant plus
de 50 minutes avec
les actionnaires

Au-delà de ce dialogue, les actionnaires ont également pu faire entendre leur voix. Principal sujet des contestations en 2022, la **rémunération des dirigeants** reste – cette année encore - en tête des résolutions sensibles. Plus de 50% des résolutions approuvées à moins de 80% ont porté sur ce sujet.

Malgré ces contestations et une attente des actionnaires sur davantage de transparence, les **résolutions ex-post** ont tout de même obtenu un taux moyen d'approbation de plus de **92%** tandis que les résolutions portant sur **les politiques de rémunération** (ex-ante) ont reçu un taux d'approbation moyen de plus de **93%**.

Enfin, on note également que deux **résolutions climat** – dont une à l'initiative d'actionnaires – ont été **rejetées**.

Fait marquant en 2023, la participation exceptionnelle des actionnaires : le quorum aux Assemblées Générales du CAC40* a été **de 75%** (68% en 2022).

Quelles sont les préoccupations des actionnaires ?

Le nombre moyen de questions adressées en séance est **identique** à celui de l'an dernier (**15 en 2023**).

Une majorité des questions a – cette année encore - porté sur les fondamentaux de l'entreprise, ses **marchés et ses activités** (27% en 2023) et plus particulièrement sur **l'impact du conflit Ukraine/Russie** sur les activités des sociétés.

Deuxième thématique plébiscitée par les actionnaires, **la stratégie et les perspectives des entreprises** (22% des questions). Parmi les préoccupations des actionnaires, on retient notamment la considération portée **aux risques en matière de cyber sécurité**, une attention particulière portée à **l'Intelligence Artificielle et au métavers**, et des interrogations concernant **l'inflation**.

Enfin, les actionnaires ont accordé une importance quasi similaire aux sujets relatifs à la **Bourse/relation actionnaires** (18%) et aux sujets de **développement durable/RSE** (19%). Sur le premier le **cours de bourse** est systématiquement évoqué, sur le second les actionnaires interpellent notamment les dirigeants et dirigeantes sur leur **stratégie climat** mais aussi sur leur **politique en matière d'attraction et de rétention des talents**.

47

Résolutions sensibles
comptabilisées en
2023

+50%

Des résolutions
sensibles portent sur
la rémunération des
dirigeants

Mixité, diversité, inclusion : les sujets D&I trouvent leur place en AG

3

entreprises ont consacré plus de 10 minutes au sujet

29%

des entreprises ont communiqué sur le pourcentage de femmes parmi les managers ou le top management

En 2023, les sujets de mixité et d'inclusion ont pris de l'ampleur. Les entreprises y ont accordé plus de **90 minutes** sur l'ensemble des Assemblées Générales évaluées, soit **3 minutes en moyenne**.

Parmi les entreprises du CAC40, **7 entreprises ont consacré entre 5 et 7 minutes** au sujet de mixité et d'inclusion. **3 entreprises** se sont particulièrement démarquées en y accordant **plus de 10 minutes**.

Parmi les pratiques remarquables d'entreprise on retient notamment la **présentation de réseaux mixité, LGBT+, ou de personnes en situation de handicap** comme **pilier de la stratégie RSE de 4 entreprises**.

Enfin, il est important de souligner que **6 entreprises ont présenté des objectifs chiffrés** de recrutement parmi les femmes ou bien les personnes issues de la diversité et **29% des entreprises** ont communiqué sur le **pourcentage de femmes parmi les managers ou le top management**.

Partage de la valeur : on en veut plus !

Seules **5 entreprises ont présenté les ratios d'équité en séance en 2023**, contre 6 en 2022 et 7 en 2021. Cependant, on note que **20% des entreprises ont formalisé leur politique de répartition de la valeur créée entre toutes les parties prenantes**. Certaines présentations ont excélé dans cet exercice de pédagogie avec une évolution sur plusieurs années et la répartition des salaires sur différentes zones géographiques.

Parmi les pratiques remarquables que l'on peut retenir, on relève que des entreprises ont également **présenté de manière détaillée la part du capital détenu par les principaux actionnaires**.

Enfin, on ne peut aborder le partage de la valeur sans évoquer le dividende. Bien que préoccupés par le cours de l'action, les actionnaires ont accueilli avec enthousiasme **l'augmentation moyenne de 25% du dividende proposé au titre de l'exercice 2022**.

On regrette cependant **l'absence de contextualisation et présentation explicite de la politique de distribution des dividendes** au regard d'une part de la politique interne de rémunération et des contributions fiscales, et d'autre part des stratégies d'investissement financière, environnementale et sociale assurant la pérennité de l'entreprise.

3,18€

De dividende moyen proposé en 2023 (vs 2,46€ en 2022)

20%

des entreprises ont formalisé leur politique de répartition de la valeur

A propos



NOTRE ACTIVITÉ

L'Institut du Capitalisme Responsable (ICR) est un centre de recherche appliquée à l'entreprise, aux investisseurs, aux gestionnaires d'actifs, aux pouvoirs publics et aux autres parties prenantes, sur la pensée intégrée et responsable.

Son objectif est de contribuer à l'édification d'un nouveau modèle de capitalisme qui prenne en considération les enjeux financiers, sociaux et environnementaux.

L'Institut conçoit, pilote et anime des groupes de travail entre dirigeants d'entreprises et de fonds d'investissements, représentants de la société civile et experts de Place, afin d'embarquer le plus grand nombre d'acteurs économiques et financiers dans une démarche de capitalisme responsable.

NOS THINK & DO TANKS | NOS ÉVÈNEMENTS

Les think & do tanks et événements de Place fédèrent les entreprises partenaires tout comme des partenaires institutionnels, et sont composés d'experts d'entreprises, de la finance, des pouvoirs publics, des universités, des ONG, etc.

Chacun est co-construit et doté de sa propre gouvernance. Ils partagent et valorisent les bonnes pratiques et développent les réflexions sur une thématique stratégique.

Méthodologie du Bilan des AG 2023 de l'Institut du Capitalisme Responsable

Le Bilan des AG 2023 porte sur les Assemblées générales des sociétés du CAC 40 à l'exception d'EUROFINS, de STMICROELECTRONICS, d'ALSTOM et d'ARCELORMITTAL.

BILAN REALISE AVEC LA COLLABORATION DE :



Exaltis ESG, cabinet de conseil et formation en performance extra-financière (ESG), fondé et dirigé par Hichâm Ben Chaïb, s'engage comme partenaire de long-terme tourné vers la création d'une valeur toujours plus importante et durable. En soutenant ses clients dans la pleine réalisation de leur potentiel d'affaires, le cabinet leur permet de transformer la durabilité en opportunité, via la maîtrise des enjeux extra-financiers d'avenir.